

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize à 18h30, le Conseil Municipal de Rivières s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Christophe HERIN, Maire.

Présents : BERMES Marie-Christine, BOUAT Valérie (arrivée à 18h45), CASAGRANDE Hervé (arrivée à 19h00), DON Daniel, FERRET Myriam, HERIN Christophe, MANEN Cyril, MARTIN Jessica, MAUREL Jean-Claude, ROBERT Béatrice.

Absents excusés : BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry, CHOPO Guy,

Absents : ANGLADE Christine, PRADEL Michel.

Procurations : BRILLANT Marie-Thérèse à FERRET Myriam, CHOPO Guy à CASAGRANDE Hervé.

Secrétaire de séance : DON Daniel.

L'ordre du jour appelle les questions suivantes :

Budget 2022 :**Présentation des enjeux financiers****2022/007 – Délibération : Vote du compte de gestion, du compte administratif « communal » 2021 et affectation des résultats**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur MAUREL Jean-Claude, Doyen d'Age, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	60 892.81			231 737.15	60 892.81	231 737.15
Opérations exercice	225 706.16	267 773.41	422 515.56	625 894.48	648 221.72	893 667.89
Total	286 598.97	267 773.41	422515.56	857 631.63	709 114.53	1 125 405.04
Résultat de clôture	18 825.56			435 116.07		416 290.51
Restes à réaliser	224 900.00				224 900.00	
Total cumulé	243 725.56			435 116.07	224 900.00	416 290.51
Résultat définitif	243 725.56			435 116.07		191 390.51

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil Municipal décide d'affecter :

- Pour la section d'investissement, la somme de 18 825.56 euros à l'article 001 dépenses d'investissement
- Pour la section d'investissement, la somme de 243 725.56 euros à l'article 1068 recettes d'investissement
- Pour la section de fonctionnement, la somme de 191 390.51 euros à l'article 002 recettes de fonctionnement

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion 2021 communal.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2022/008 – Délibération : Proposition et vote des taxes

Après discussion et vote, le Conseil Municipal fixe les taux de la taxe foncière bâti et non bâti pour l'année 2022 comme suit :

- Taxe foncière bâti : 33.83%
- Taxe foncière non bâti : 27.71%

Le produit attendu étant de 334 995 euros.

Pour : 10

Contre : 1

Abstention : 1

2022/009 – Délibération : Proposition et vote du budget primitif « communal » 2022

Le budget primitif unique 2022 s'équilibre pour la section de fonctionnement à 1 010 404 euros et pour la section d'investissement à 1 496 549 euros.

Les travaux d'investissement programmés sont les suivants :

- Travaux en régie : 40 000 euros
- VOIRIE : 29 000 euros
- FAVIL : 100 000 euros
- Mobilier Urbain : 5 000 euros
- Achat ordinateurs : 6 000 euros
- Éclairages publics : 30 000 euros
- Mairie : 17 000 euros
- PLU : 10 000 euros
- Salle des fêtes : 23 000 euros
- Renovations bâtiments communaux : 30 000 euros
- Travaux réseaux électriques : 10 000 euros
- Aire de jeux : 25 000 euros

- Pavillon Bleu: 5 000 euros
- Cœur de village : 30 000 euros
- Aménagement paysager plantation : 15 000 euros
- Engin roulant : 40 000 euros
- Achat conteneur : 70 000 euros
- Défense incendie : 65 000 euros
- Aménagement terrain beach : 10 000 euros
- Aménagement city stade : 40 000 euros
- Cimetière : 40 000 euros

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 1

2022/010 – Délibération : Proposition et vote du budget « lotissement » 2022

Le budget lotissement 2022 s'équilibre pour la section de fonctionnement à 719 825 euros et pour la section d'investissement à 719 820 euros.

Un retour d'argent total ou partiel sera effectué, du budget lotissement sur le budget communal, d'ici la fin du mandat.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

2022/011 – Délibération : Don financier dans le cadre du soutien au peuple Ukrainien

Dans le cadre de la solidarité envers le peuple d'Ukraine, il a été décidé lors du précédent conseil municipal que la commune participe financièrement à hauteur de 1€/habitant sous forme de don. Une délibération est nécessaire pour l'application de cette écriture comptable. Au 1^{er} janvier 2022, la commune de Rivières compte 1 094 habitants. Cette somme sera donc versée en faveur du peuple Ukrainien.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

20h00 : Suspension de séance

20h50 : reprise de séance

2022/012 – Délibération : Convention d'autorisation d'occupation du domaine public et privé communal

Daniel DON propose de réajuster la délibération-cadre d'occupation du domaine public et privé communal.

Après explication, les élus valident cette nouvelle délibération-cadre, annulant et remplaçant la délibération 2021/007.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

2022/013 – Délibération : Convention d'autorisation d'occupation du domaine public et privé communal –

Food Truck « Chez Marcel's »

Daniel DON présente l'activité ci-dessus citée, occupant hebdomadairement le domaine public et privé communal pour vente de pizza à emporter. Etant donné le renouvellement de la délibération-cadre, il convient de réajuster celle-ci.

A l'unanimité, les élus décident de valider la convention présentée.

Le gérant du Food Truck en question en sera informé par l' élu en charge du dossier pour signature de la convention.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

2022/014 – Délibération : Convention d'autorisation d'occupation du domaine public et privé communal –

« SCI de BELLEFON »

Daniel DON rappelle l'activité de la SCI de Bellefon occupant depuis plusieurs mois, sous convention, le domaine public et privé communal avec comme activités « Ô BARRAGE » pour « *LES PUCES D'AIGUELEZE* » (*brocante, déballage, organisation de vide-greniers*) et « Ô JOJO LA FRITE » (*fabrication de churros, crêpes, glaces italiennes, sandwichs frites, vente de boissons*), deux fois par mois tout au long de l'année. Etant donné le renouvellement de la délibération-cadre, il convient de réajuster celle-ci.

Après débat, les élus décident de valider la convention présentée.

La gérante de la SCI de BELLEFON en sera informée par l' élu en charge du dossier pour signature de la convention.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

2022/015 – Délibération : Convention d'autorisation d'occupation du domaine public et privé communal –

« Aqua Parc »

Daniel DON rappelle l'activité de la société AQUAPARC occupant depuis plusieurs années, en période estivale, sous convention, le domaine public et privé communal. Etant donné le renouvellement de la délibération-cadre, il convient de réajuster celle-ci.

Les élus décident de valider la convention présentée.

Le gérant de la société AQUAPARC en sera informé par l' élu en charge du dossier pour signature de la convention.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 1

Questions diverses

Élections Présidentielles

Le second tour des élections municipales aura lieu dimanche 24 avril 2022.

Le premier tour fait apparaître les résultats suivants : 822 inscrits / 674 exprimés. Les résultats de voix obtenus des 3 premiers candidats sont les suivants :

Marine LE PEN : 196 voix / Jean-Luc MELANCHON : 145 voix / Emmanuel MACRON : 121 voix.

Rosalie

La rosalie à assistance électrique va être remise en fonction au retour des vacances de Pâques.

Plan de Prévention de Risques – Effondrement des berges

La DDT informe qu'une réunion publique sera organisée avant l'été dans la salle des fêtes de Rivières.

Dès que la date sera arrêtée, la commune communiquera auprès des habitants concernés.

Journée éco-citoyen

L'APE organisera en lien avec la mairie une journée de grand nettoyage le samedi 18/06.

Emplacement futur coiffeur

Les élus sont invités à donner leur avis sur l'implantation de containers à Aiguelèze, permettant d'accueillir un coiffeur sur la commune.

Journées ski nautiques

La ligue Occitanie de ski nautique organise cette année les manifestations suivantes sur Aiguelèze :

- Dimanches 10 & 24 juillet – 14 & 28 août : manifestation nautique - pratique de ski nautique
- Samedi 17 septembre : manifestation nautique (handi sport) - journée découverte

Fin de la séance : 21h50

La date du prochain Conseil Municipal sera communiquée ultérieurement.

DELIBERATIONS	THEME
2022/007	Délibération : Vote du compte de gestion, du compte administratif « communal » 2021 et affectation des résultats
2022/008	Délibération : Proposition et vote des taxes
2022/009	Délibération : Proposition et vote du budget primitif « communal » 2022
2022/010	Délibération : Proposition et vote du budget primitif « lotissement » 2022
2022/011	Délibération : Don financier dans le cadre du soutien au peuple Ukrainien
2022/012	Délibération : Convention d'autorisation d'occupation du domaine public et privé communal

2022/013	Délibération : Convention d'autorisation d'occupation du domaine public et privé communal – Food Truck « Chez Marcel's »
2022/014	Délibération : Convention d'autorisation d'occupation du domaine public et privé communal – « SCI de BELLEFON »
2022/015	Délibération : Convention d'autorisation d'occupation du domaine public et privé communal – « Aqua Parc »

Ainsi fait et délibéré le 13 avril 2022.

Christine ANGLADE <i>Absente</i>	Marie-Christine BERMES	Valérie BOUAT	Marie-Thérèse BRILLANT <i>Procuration à FERRET Myriam</i>	Thierry CAILHOL <i>Absent excusé</i>
Hervé CASAGRANDE	Guy CHOPO <i>Procuration à CASAGRANDE Hervé</i>	Daniel DON	Myriam FERRET	Christophe HERIN
Cyril MANEN	Jessica MARTIN	Jean-Claude MAUREL	Michel PRADEL <i>Absent</i>	Béatrice ROBERT